

Sensibilisation à tous âges

Le dispositif Natura 2000 finance chaque année des animations, pour découvrir le patrimoine naturel mais également les moyens de gestion mis en place par les acteurs locaux pour la préservation de la biodiversité des coteaux calcaires.

En 2024, l'école maternelle de Juignac -soit 41 élèves de 3 à 6 ans- a bénéficié de l'intervention de Charente Nature sur 2 matinées pour découvrir le **COTEAU DE MAUMONT** tout proche.



En avril 2024 le Conservatoire et la Société Française d'Orchidophilie (SFO) étaient réunies pour faire découvrir les richesses du **COTEAU DES MAJESTÉS, À JUIGNAC**. Merci au propriétaire qui a confié la gestion de sa parcelle au Conservatoire et accueilli 30 personnes venues découvrir cet espace naturel.



En mai 2025, nous sommes partis le long du chemin de découverte du **COTEAU DE PUYPATEAU À GURAT**. De part et d'autre du sentier, de multiples orchidées ont été observées. Merci à la commune de Gurat pour son accueil et la mise en place de l'exposition « Les orchidées du Sud Charente », disponible auprès de la CDC Lavalette Tude Dronne.



Quelques jours plus tard, ce sont les papillons qui étaient à l'honneur de la Fête de la Nature et de l'Arbre, organisée par la commune de Montboyer et la CDC Lavalette Tude Dronne. Merci au Département de la Charente, financeur de l'opération et aux collectivités organisatrices qui nous ont accueilli sur le **COTEAU DE CHEZ FOUCAUD**.

Envie d'en savoir plus ?

Vous pouvez contacter l'animateur du site

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Nouvelle-Aquitaine

Antenne Charente
m.adam@cen-na.org
tél. 06 17 90 62 07

Avec le soutien financier de



Coteaux du Montmorélien [Charente]

Édito

Transfert de compétence N 2000 à la Région

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activités humaines.

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

La Région Nouvelle-Aquitaine pilote désormais la gestion des 235 sites Natura 2000 terrestres de son territoire. Elle est d'une part cofinanceur et d'autre part autorisé de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaite maintenir la continuité dans la gestion des sites Natura 2000. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine vient d'être renouvelé dans sa mission d'animation du site des Coteaux du Montmorélien, pour 3 années supplémentaires, mission qu'il assure depuis 2006.

- Nom du site : Coteaux du Montmorélien
- Identifiant n° FR 5400420
- 16 communes
- Surface : 320 hectares
- 40 coteaux calcaires

La biodiversité du Montmorélien, chacun peut agir !

Depuis 2006, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine accompagne les élus et acteurs du Montmorélien dans la mise en œuvre d'actions de préservation et de sensibilisation sur le site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien.

Cette 14^e lettre d'information met l'accent sur les bonnes pratiques que chaque habitant du territoire peut mettre en place pour contribuer à la préservation de la biodiversité.

La nature ne s'arrête pas aux portes du site Natura 2000, la faune et la flore se déplacent ! Le maintien de corridors écologiques favorables aux espèces visées par Natura 2000 est essentiel, chacun peut y contribuer par des gestes simples.

Mélanie Adam, animatrice du site Natura 2000 des Coteaux du Montmorélien.

La biodiversité du Montmorélien, quels gestes simples pour la préserver ?

Les 40 coteaux calcaires classés Natura 2000 sont des réservoirs de biodiversité, ils accueillent une flore et une faune rare et menacée. Des actions spécifiques, destinées aux propriétaires et ayant-droit de ces 300 hectares classés sont possibles via des outils Natura 2000 que sont les chartes et les contrats.

VOUS N'ÊTES PAS PROPRIÉTAIRE DE PARCELLES EN NATURA 2000 ?
VOUS POUVEZ TOUT DE MÊME PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DE CE PATRIMOINE NATUREL :

La nature ne s'arrête pas aux portes du site Natura 2000...
La faune et la flore se déplacent !

Des corridors écologiques fonctionnels - haies, talus en herbe, jardin, mare, petit bosquet - sont nécessaires au déplacement des mêmes espèces présentes dans les cœurs de biodiversité. Chaque citoyen peut ainsi contribuer à la préservation de cette grande trame écologique.

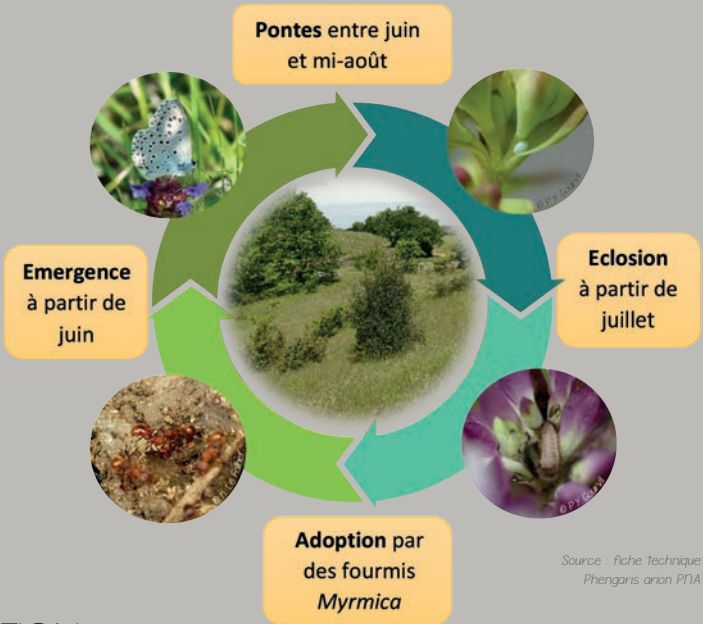
Portraits choisis de quelques espèces phares et des gestes simples à adopter !

L'Azuré du serpolet

Ce papillon vole entre mi-juin et mi-août. Il pond ses œufs sur l'Origan et ses chenilles sont adoptées ensuite par des fourmis-hôtes.



Origan



Source : fiche technique Phengaris arion PNA

CONSEIL DE GESTION

Zone refuge dans nos jardins

Conserver des zones de végétation herbacée haute (jusqu'à 50 cm), refuge des fourmilières et source d'alimentation nectarifère : de nombreux autres insectes en profiteront ! Entretenez-les seulement en fin d'été.

Le Lucane cerf-volant

C'est le plus gros coléoptère d'Europe. Il vit dans les chemins forestiers, les haies, les vieux arbres et ses larves se nourrissent de bois mort ou de sève. Il est un bon indicateur de la santé d'un milieu. Vous pouvez ainsi participer à son suivi en participant au programme « Vieux arbres » de FNE ou aux enquêtes de l'OPIE « En quête d'Insectes ».

Pour partager vos observations et en savoir plus : fne-nouvelleaquitaine.fr/actualites/avez-vous-vu-ces-insectes



CONSEIL DE GESTION

Gardez certains arbres morts au sol ou sur pied

Branches et troncs vermoulus abritent quantité d'oiseaux, d'insectes mais aussi de mammifères !

Loin des sentiers ou lieux de passage, privilégiez le maintien de vieux arbres creux, ou conserver du bois mort au sol.

Les Chauves-souris :

Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et contribuent au maintien de l'équilibre des milieux naturels, notamment par une régulation forte des effectifs d'insectes nocturnes.

La fragmentation des habitats et la pollution lumineuse constitue deux facteurs majeurs de perturbation pour ces espèces.

CONSEIL DE GESTION

Pour recréer des corridors de déplacement, **plantons des haies !**

Ces dispositifs sont souvent financés : adressez-vous à l'animatrice Natura 2000 qui vous guidera vers les structures ressources.

Préservez également les haies existantes. Au-delà de la protection réglementaire possible via les documents d'urbanisme, la question de la gestion des haies des particuliers est également importante. Pour un accueil maximal de la biodiversité, il est conseillé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 15 août.



La pollution lumineuse perturbe le déplacement et l'alimentation de certaines espèces. Incitez votre commune à participer à l'évènement national « Le Jour de La Nuit » :

jourdela nuit.fr



21 espèces sur les 36 recensées en France sont présentes sur le Montmorélien.



Petit rhinolophe

Vous êtes propriétaire de parcelles en site Natura 2000 ?

Demandez conseil à l'animatrice qui vous accompagnera sur les modalités de gestion et de financement à disposition :

m.adam@cen-na.org

Nouvelles naturalistes L'Argyrolabe de Zanon

L'inventaire systématique de la flore, mené par le CBNSA depuis 2021, et les programmes de suivi de Charente Nature, ont permis de confirmer la présence d'une espèce rare et discrète : l'Argyrolabe de Zanon.

Petit arbrisseau méditerranéen, cette espèce n'est connue actuellement que deux localités en Charente, dont une sur la commune de Saint-Félix. Elle se développe sur les pelouses rocaillieuses très sèches, les talus et est assez discrète : pour l'identifier, on peut s'aider de ses feuilles aux bordures argentées.



Mentionnée en 2013, puis en 2023 par Charente Nature, un nouveau passage en avril 2024 a permis de quantifier sa présence : 150 pieds dénombrés, contre une vingtaine il y a 10 ans.

Découverte d'une nouvelle espèce d'intérêt communautaire

Le Vertigo étroit (Vertigo angustior)

Grâce aux recherches de malacologues bénévoles de la SLEM (Société limousine d'étude des mollusques) et de Charente Nature, une petite population a été identifiée en 2024 dans un boisement humide à Saint-Amant sous le coteau de la Rivière.



Vue sa taille minuscule (seulement 1,8 mm de haut !), pas étonnant qu'il soit passé, jusqu'ici, inaperçu des naturalistes.